



Attentats : Déclaration UD CGT 76

Les violents attentats du 13 novembre 2015 ont ensanglanté Paris et Saint-Denis. 130 morts sont à déplorer et des centaines de personnes ont été blessées. Nous rendons hommage à ces centaines de victimes et apportons à leurs familles et à leurs proches notre pleine solidarité.

Les six lieux qui ont été visés sont tous des endroits de loisir, de fête, de sport, de culture: nous ne pouvons y voir que la marque du fanatisme le plus obscurantiste qui soit.

Ce terrible 13 novembre ne doit pas être l'occasion de restreindre les libertés publiques, raison pour laquelle nous nous opposons à l'instauration de l'état d'urgence compte tenu des conséquences pour les salarié-es en terme de libertés fondamentales et de libertés syndicales. Il serait paradoxal que les manifestations syndicales des prochains jours ne puissent pas se tenir alors qu'elles ont pour thèmes centraux les libertés, le droit, et la lutte contre les violences patronales, les violences faites aux migrants et les violences faites aux femmes.

Avec la loi « renseignement », nous constatons depuis quelques mois l'extension de la surveillance de beaucoup de gens, dont les journalistes et les syndicalistes. Nous constatons que cette surveillance est passée à côté des vraies menaces, essentiellement celle du terrorisme. Nous considérons que pour assurer la vie des citoyens du pays, une réorientation politique est nécessaire! Une politique qui rejette le terrorisme de Daesh, mais qui arrête également d'alimenter toutes sortes d'amalgames de nature raciste et xénophobe, qui d'ailleurs prospèrent sur des terrains marqués par le chômage et l'exclusion sociale. Une politique qui mette fin aux coupes budgétaires dans la culture, l'éducation, la prévention, les services publics, la santé...

Nous ne pouvons pas passer sous silence la responsabilité des gouvernements français et des principales puissances mondiales concernant la situation au Proche et Moyen Orient.

Afin de maintenir une domination économique impérialiste, d'accéder aux ressources énergétiques pour pas cher, de trouver des débouchés aux multinationales de l'armement, les pays riches ont toujours fait les choix d'investir dans les conflits armés au lieu d'investir dans la lutte pour la démocratie et contre les inégalités. La prévention des conflits, la lutte contre le terrorisme, le maintien de la paix sont indissociables du développement

La CGT se bat pour la paix dans le monde. Les salariés, la population laborieuse, au-delà des frontières, sont toujours les premières victimes des guerres, des attentats, des bombardements.

L'UD CGT 76 rappelle que la CGT et les organisations ouvrières, ont toujours su, par-delà des frontières, se tendre la main et agir ensemble pour la paix, contre la guerre, contre les fauteurs de guerre et tous ceux qui trouvent leur intérêt dans cette barbarie. La CGT saura prendre toutes dispositions, pour la fraternité ouvrière et pour la paix, avec les organisations syndicales sœurs de tous les pays, en toute indépendance des gouvernements.

Nous appelons les travailleurs à développer entre eux les liens solidaires, non seulement pour être rassemblés dans ce moment tragique, mais aussi pour concourir à en finir avec les racines de cette violente société en crise. L'heure n'est donc pas à la démobilisation sociale au nom d'une « unité nationale », bien au contraire.

Alors que le gouvernement discute de prolonger l'Etat d'Urgence pour 3 mois, l'UD CGT réaffirme son attachement aux libertés démocratiques et syndicales qui risqueraient gravement d'être ainsi mises en cause.

L'UD CGT, interpelle les députés qui risqueraient de voter une telle mesure, et tous les responsables de l'Etat pour qu'aucune mesure gouvernementale ou préfectorale ne vienne restreindre les libertés démocratiques et syndicales (droit de se réunir, de rassemblement et de manifestation) qui sont un facteur essentiel de la démocratie.

Le bureau de l'UD

SOMMAIRE :

EDITO

Le dossier de la semaine :

✓ Déclaration du CCN

La vie des syndicats

✓ Victoire chez SETIN

✓ Interview secrétaire général

FAPT 76

✓ Lutte des salariés SIDEL

✓ Intérimaires « ça barde »

✓ Elections

Cheminots

TCAR

✓

Le dossier de la semaine !

Déclaration du Comité confédéral national

de la CGT

mercredi 18 novembre 2015

Le Comité confédéral national de la CGT réuni les 17 et 18 novembre 2015, tient à témoigner son soutien et sa solidarité à l'ensemble des familles touchées par la tragédie du vendredi 13 novembre. Elle salue à nouveau la mobilisation extraordinaire de l'ensemble des agents des services et entreprises publiques.

Ces attentats, perpétrés sur des lieux de culture et de vie, frappent et concernent chacune et chacun d'entre nous, toutes les populations de toutes religions, origines ou nationalités et particulièrement la jeunesse. Des salariés, des adhérents d'organisations syndicales, sont au nombre des victimes, dont plusieurs de la CGT.

Les attentats qui ont touché la France, frappent les populations partout dans le monde, comme à Beyrouth et en Turquie dernièrement, ou lors de l'explosion de l'avion Russe.

Notre solidarité s'adresse à toutes les victimes de ces assassinats. Derrière ces atrocités, des discours trop souvent entendus reviennent à grands pas. La guerre ne règle rien, au contraire. Les lieux de tensions et conflits se multiplient avec leurs cortèges de morts, de destruction, de désolation et de haine. Les multiples interventions militaires (en Irak, en Lybie, en Syrie, etc.), loin d'instaurer la démocratie ont généré un appauvrissement des populations avec des centaines de milliers de victimes et une impasse économique et sociale. C'est le terreau sur lequel le terrorisme se développe, poussant des populations entières sur le chemin de l'exil.

Avant la fin de la 2ème guerre mondiale, lors de la déclaration de l'OIT en 1944, l'ensemble des pays de

Bon nombre de gouvernements l'ont oublié et font le contraire.

La CGT réaffirme ses valeurs de paix et de fraternité dans son combat pour le progrès social, la démocratie, la liberté, la laïcité, nécessaires au bien vivre ensemble. Elle s'insurge contre l'invitation du front national à l'Élysée. Elle refuse toute stigmatisation des étrangers et amalgame entre immigration et terrorisme.

Aujourd'hui, la CGT prend note que le Président annonce dans son discours, ne plus considérer le pacte de stabilité comme un horizon indépassable. Elle exige donc un pacte de progrès, de démocratie sociale, d'éducation, de sécurité et de paix pour toutes les populations.

Nous sommes favorables à un renforcement de la sécurité et des libertés des citoyens. Il ne faut pas confondre des moyens et des effectifs de police et gendarmerie supplémentaires avec une restriction des libertés individuelles et collectives. De même, combattre, écarter les formes de radicalisation passe avant tout par le respect des droits fondamentaux d'accès à l'éducation, à la culture, à la santé et à l'emploi.

Ce n'est pas une quelconque modification de la constitution qui permettra de tarir les sources de financement et d'armement des terroristes. Il faut d'ailleurs souligner que l'Etat français est le 2ème pays vendeur d'armes au monde, devant la Russie et la Chine. La CGT exige l'arrêt de tout commerce d'armes avec les Etats qui entretiennent des liens avec les terroristes. Elle demande que la priorité soit donnée à la recherche de solutions multilatérales dans le cadre de l'ONU.

Elle refuse que les salariés et la population française, à travers des modifications de la constitution, soient placés de fait dans un état d'urgence permanent.

Elle refuse que l'expression revendicative et le mouvement social soient muselés.

Cette situation douloureuse touche la conscience de chacun des citoyens, mais c'est bien le combat pour la justice sociale qui fera reculer les guerres, le terrorisme, le fondamentalisme, la xénophobie, le racisme, l'obscurantisme et la régression.

Plus que jamais, la CGT appelle les salariés à refuser les reculs sociaux et se mobiliser pour les salaires, l'emploi, la réduction du temps de travail et l'amélioration des conditions de travail, la protection sociale, les libertés syndicales.

La CGT engage une large consultation des salariés, afin d'être à l'écoute et de partager avec eux ses propositions pour sortir de cette crise. Elle débattrà de la nécessaire mobilisation à mettre en œuvre pour y parvenir.

Pour cela, le Comité confédéral national, appelle à poursuivre et amplifier la rencontre de ses syndiqués dans leurs syndicats, sur leurs lieux de travail.

Après le temps du recueillement, les rendez-vous revendicatifs et mobilisations programmés doivent avoir lieu en travaillant des modalités permettant d'assurer la sécurité des salariés. **Pas plus qu'il n'y a de trêve dans les attaques contre le monde du travail, il n'y aura de trêve dans l'action syndicale pour le progrès social.**

Notamment, le 2 décembre où la CGT appelle à une journée nationale d'action organisée en territoire, ayant pour thème « NON à la violence sociale, OUI à l'efficacité économique, sociale et environnementale ».

La CGT œuvre pour préserver les droits et la citoyenneté de tous. C'est en ce sens, qu'elle a sollicité une rencontre avec le Gouvernement, sur le contenu des futures modifications constitutionnelles envisagées et pour les mesures à prendre allant dans le sens des attentes des salariés, dans le cadre de l'état d'urgence.

Montreuil, le 18 novembre 2015

SETIN : une première victoire

Le 12 novembre, le tribunal d'instance d'Evreux a annulé les élections professionnelles de l'entreprise SETIN, en raison des nombreuses irrégularités commises par l'employeur, afin d'empêcher la CGT de présenter des candidats à ces élections: une excellente nouvelle, suivant en cela les demandes de la CGT

Reste le plus dur: surmonter le climat d'intimidation instauré par l'employeur pour présenter des listes à l'occasion du prochain scrutin, qui interviendra très prochainement

Pour lire le procès verbal du Tribunal, cliquez [ici](#)



VIVATS

Le droit aux loisirs et aux vacances pour tous

Les syndicats s'expriment

Interview de Bruno Vénuat, secrétaire général du syndicat FAPT 76.

Peux-tu présenter ton syndicat ?

BV : C'est un gros syndicat appuyé sur les 2 entités historiques que sont France télécom-Orange, et La Poste. Nous syndiquons aussi dans le secteur de la télécommunication et de la distribution (plate forme téléphonique...). A ce propos il y aurait sans doute besoin de revoir les champs fédéraux.

Le syndicat rayonne sur l'ensemble du département avec des collectifs spécifiques :

- France telecom.
- Agences de distribution.
- Unités d'interventions.
- Courrier (La Poste).
- Réseaux (guichets de la Poste).
- Centre financier (ex CCP la Poste)
- Force de vente (conseillers clientèle).

Sur le département nous avons une Commission exécutive de 38 membres qui se réunit toutes les 5 semaines, un bureau réuni tous les 15 jours, et un secrétariat réuni dans les semaines intervalles.

Le syndicat est composé de sections au plus près du terrain. Par exemple une section pour les facteurs de St Etienne (avec 2 animateurs et un trésorier), ou une section à l'unité d'intervention du Havre...

Quelle est l'actualité revendicative ?

BV : Nous étions partie prenante sur le conflit des **facteurs du Havre** fin septembre-début octobre. Les facteurs étaient face à un projet de réorganisation, avec suppression de 15 emplois, avec changement d'horaires (début et fin de journée plus tardive), changements de rythme de travail qui amenait une diminution des RTT et à faire le même travail quotidien en moins de temps, déménagement de la moitié des facteurs sans savoir où ils iraient.

Il y a eu 8 jours de grève, suivie à 80%, et les facteurs ont obtenu :

- Le maintien de leurs horaires.
- Pas de déménagement.
- Pas de suppression de RTT.
- Annulation de 3 des postes supprimés.

Nous intervenons aussi contre la fermeture du service de **publiphonie** au Havre avec 56 emplois en jeu. Ce service gère toutes les cabines téléphoniques en France. La loi Macron, au nom d'un droit à la communication, demande la présence de cabines en « zones blanches ». Cela entraîne la non justification et la suppression de toutes les autres, et prive de possibilité de communication tout un tas de gens qui souvent n'ont pas de moyens.

Il y a eu intervention de la CGT au niveau local et régional :

- pour défendre ce service public.
- pour le maintien de l'emploi de chacun des collègues.

Nos demandes sont d'autant plus justifiées que Orange a touché au titre du CICE : 79 millions d'€ en 2013, et 118 millions d'€ en 2014. Dans la même période Orange a dégagé 1,9 milliards de bénéfices et supprimé des milliers d'emplois.

LUTTE avec les SIDEL : Tous ensemble !

« L'intersyndicale SIDEL prévoit de participer à l'opération Boycott menée par l'UD CGT 76 au Carrefour Barentin, le mardi 24 novembre à 17h00.

Un ou plusieurs cars sont prévus, départ du site à 15h30.

Merci de vous inscrire par mail auprès d'un représentant du personnel.

La montée dans le car se fera uniquement si le salarié est inscrit au préalable.

Le succès de cette action dépendra de votre implication. »

Intérimaires... ça barde !

Vendredi 13 novembre, plus de 350 travailleurs intérimaires ont débrayé avec le soutien d'une centaine de travailleurs Renault pour dire leur ras-le bol des problèmes sur leurs paies.

Depuis très longtemps, les camarades intérimaires signalent les problèmes mais souvent Renault et les agences d'intérim se renvoient la balle.

En débrayant massivement, les travailleurs

intérimaires ont dit... **“ça suffit !”**

Ils ont montré leur force. La direction dit avoir perdu 500 véhicules. Qu'elle ne s'en prenne qu'à elle-même !

Les camarades intérimaires ont prévenu, aussi bien Renault que les agences d'intérim, qu'ils n'accepteront plus les problèmes et **qu'ils réagiront collectivement.**

Ils revendiquent :

- Que les heures supplémentaires, les débordements et les samedis leur soient immédiatement payés et qu'il n'y ait plus d'« oubliés » ni de report sur le ou les mois suivants.
- Que la fiche d'exceptions de BPU contenant les informations des heures supplémentaires effectuées leur soit remise automatiquement chaque fin mois.
- Le passage automatique au coefficient 170 au bout 6 mois pour tous ceux qui sont au coefficient 165.

- Le paiement à 100% de l'Allocation de fin d'année avec le salaire de novembre, comme pour les CDI.
- Le paiement et le rattrapage de certaines primes “oubliées” (nuisance, douche, nuit...)
- Que les heures capitalisées chaque mois ainsi que le cumul apparaissent sur la fiche de paie.
- Que leurs salaires soient versés le 1^{er} de chaque mois car il n'y a aucune justification à être payé le 11, 12, voire le 15 du mois suivant.
- L'arrêt du prélèvement du transport collectif en équipe de nuit alors qu'il n'y en aucun.
- La remise du contrat de travail en temps et en heure.
- Que les contrats correspondent aux heures effectuées (ce n'est pas le cas en OA équipe de nuit)
- Que le paiement des primes “Flins +” et “Intéressement Renault” leur soit versé.
- Que les heures de grève soient payées.
- Que la question « *Le reprendriez-vous ou pas ?* » sur la fiche d'évaluation de fin de mission soit supprimée.

La CGT a demandé une réunion avec la direction pour régler tous ces problèmes et **une réunion extraordinaire du CE aura lieu.** Nous y mettrons à l'ordre du jour toutes ces revendications.

Les camarades intérimaires ont donné un avertissement à la direction et aux agences d'intérim, mais ils devront maintenir la pression pour que toutes ces revendications aboutissent.

En tout cas, c'est un bon début



COMMUNIQUE.

Hier, les cheminots étaient appelés aux urnes pour quatre scrutins (Conseil de Surveillance, Conseils d'Administration, Comité d'Etablissement et Délégués du Personnel), une déclinaison de la réforme du ferroviaire qui découpe la SNCF en trois EPICS ainsi que les instances de représentation du personnel. Le paysage syndical n'est pas modifié !

La direction du Groupe Public Ferroviaire s'est inscrite dans une stratégie d'affaiblissement de la CGT tant par la modification des périmètres des IRP que par un soutien politique et logistique aux organisations syndicales réformistes. Une stratégie d'échec puisque la CGT stabilise son résultat à l'élection des CE (- 0,6 %) et demeure la première organisation syndicale avec 35% tous collègues. La CFDT perd 1, 08% avec 14%.

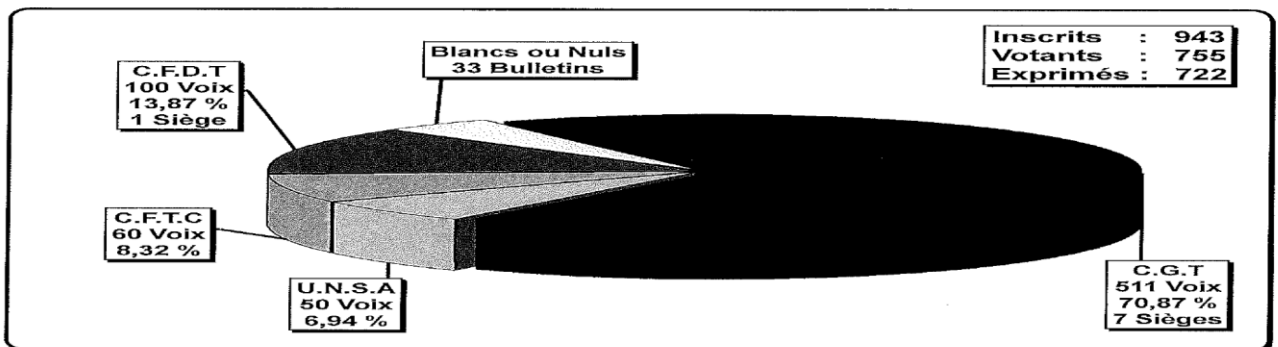
Sur la Normandie, la CGT marque une progression de 3,15% en CE, le taux de participation gagne 3,34% et la CGT prend la majorité absolue avec cinq sièges sur neuf. En DP, la CGT progresse de 2,53% tous collègues. Le travail des collectifs syndiqués au quotidien, les arguments et orientations sont ainsi validés par les cheminots. La direction et le gouvernement devront entendre ce message et agir pour répondre aux revendications sociales et aux attentes de la population en matière d'efficacité et de développement du service public ferroviaire.

RESULTATS ELECTIONS TCAR

DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL

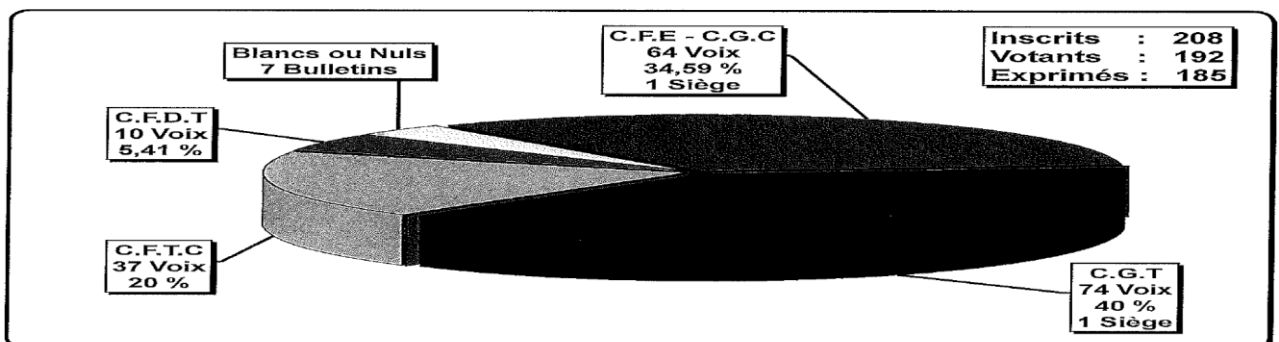
1^{er} Collège :

Participation ~ 80,07 %



2^{ème} Collège :

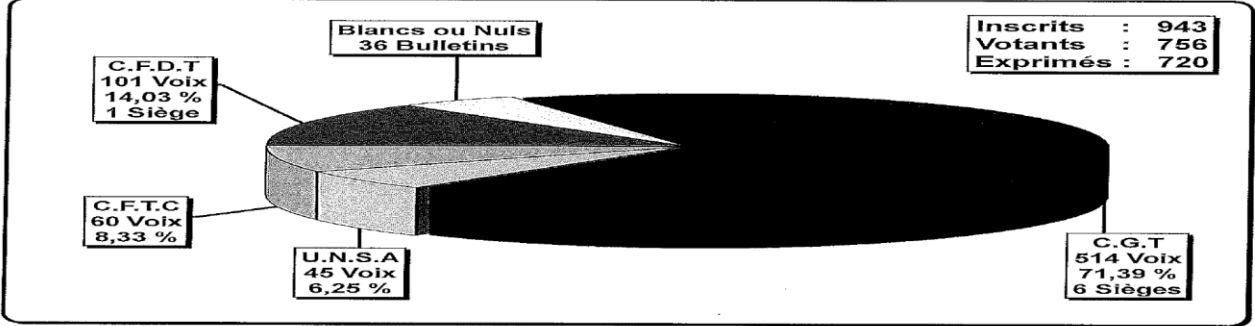
Participation ~ 92,31 %



COMITÉ D'ENTREPRISE

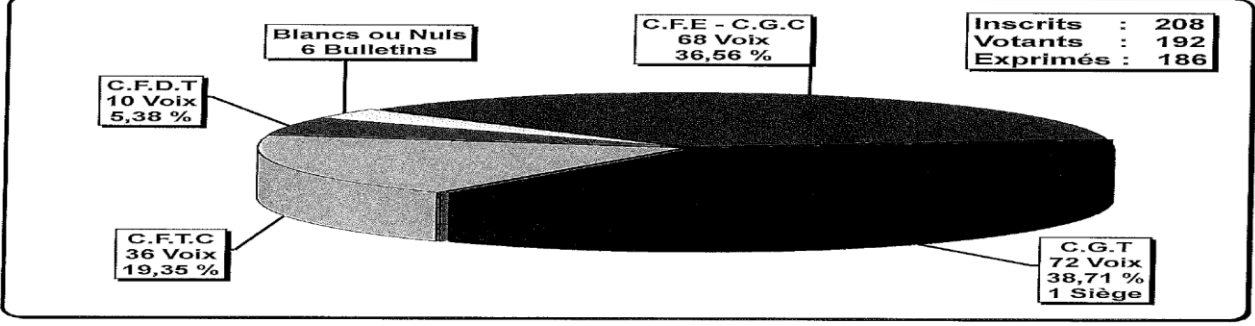
1^{er} Collège :

Participation ~ 80,17 %



2^{ème} Collège :

Participation ~ 92,31 %



Résultats des Elections du 17 Novembre 2015